

CGU PIKTALENT

Table des matières

I)	Description d'IGOTALENT et du site PIKTALENT	2
II)	Objet des CGU et version en vigueur	2
III)	Conditions communes applicables à tous les Membres	2
1)	Définitions :	2
2)	L'inscription :	4
3)	Les identifiants de connexion.....	4
4)	Le Profil :.....	5
Lien de sites présents sur la Plateforme	5	
5)	Achat d'une prestation.....	6
6)	La mise en relation	6
Service complémentaire.....	7	
Accord commercial contractuel	8	
En cas de litige	8	
7)	Accès à la Plateforme Piktalent	8
8)	Droit des images.....	9
9)	Propriété Intellectuelle.....	9
10)	Protection de la vie privée et des données à caractère personnel des Membres.....	9
11)	Cookies	10
12)	Mauvaise utilisation du service (Abus, avertissement et bannissement).....	10
13)	Commissions PIKTALENT	11
14)	Droit applicable et langue	12
15)	Litiges.....	13
IV)	Conditions particulières applicables aux Membres avec des Compétences.....	13
1)	Membres non professionnels.....	13
2)	Membres professionnels.....	14
3)	Professions réglementées	14
V)	Information à l'attention des Utilisateurs de PIKTALENT.....	15
1)	TVA	15
2)	Impôt sur le revenu	15
3)	Limitation pour les membres non professionnels.....	15

I) Description d'IGOTALENT et du site PIKTALENT

IGOTALENT est une société par actions simplifiée au capital de 9230 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 807 470 984, dont le siège social est situé 203 rue du temple 75003 Paris («IGOTALENT SAS »).

Le rôle de d'IGOTALENT SAS est de fournir et administrer une Plateforme accessible sur le site internet www.piktalent.fr, ou de l'application mobile dédiée (ci-après « le Site » ou « l'Application » ou « la Plateforme»). Cet outil permet la mise en relation à distance de ses Membres par la vidéo en direct, c'est un intermédiaire technique qui permet l'échange en visio-conférence directement sur le site ou d'autres supports.

PIKTALENT est une Plateforme en ligne (web et mobile) qui fournit un service de mise en relation par vidéo en direct aux personnes inscrites ou grâce à un déplacement. PIKTALENT est une communauté de Membres proposant ou étant en recherche d'un service particulier. La Plateforme permet donc la rencontre en ligne d'une personne avec une demande (un professionnel ou un particulier, appelé « Membre ») avec une personne offrant une Compétence / Expertise / Savoir-faire (un professionnel ou un particulier, appelé « Membre » ou « Membre avec compétence »). Ce service est exploitable sur tous les supports (ordinateur, smartphone, et tablette). Il suffit d'être muni d'une connexion internet de qualité suffisante et d'une caméra pour profiter pleinement des services proposés par PIKTALENT.

II) Objet des CGU et version en vigueur

Les présentes CGU ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Membres peuvent accéder à la Plateforme PIKTALENT et l'utiliser.

Toute personne qui accède à la Plateforme d'IGOTALENT SAS s'engage à respecter, sans réserve, les présentes CGU, qui sont notifiées aux Membres pour acceptation préalablement à leur inscription sur la Plateforme.

IGOTALENT SAS est libre de modifier, à tout moment et sans préavis, les présentes CGU, afin notamment de prendre en compte toute évolution légale, jurisprudentielle, éditoriale et / ou technique. La version qui prévaut est celle qui est accessible sur la Plateforme.

III) Conditions communes applicables à tous les Membres

1) Définitions :

Demande : une Demande est une publication d'un Utilisateur sur la Plateforme, décrivant le besoin qu'il a, le problème qu'il rencontre et / ou les compétences qu'il recherche. Toutes les demandes des Utilisateurs sont répertoriées sous l'onglet « Demande » et organisées en catégories, sous-catégorie et sous-sous catégories.

Compétences : prestation de conseil fournie par un Membre à un autre Membre. Ce service peut être sollicité par un Membre via la fiche de la compétence ou proposé par le Membre à la suite d'une demande déposée par un Utilisateur. Ce service de visio-conférence est établi après un accord des deux parties. Il existe deux types d'intervention pour les Compétences :

- **La visioconférence** : Si le Membre souhaite la résolution d'un problème précis ou la satisfaction d'un besoin déterminé à distance, il recherche une compétence spécifique parmi les Membres inscrits et répertoriés sur la Plateforme. La compétence recherchée est identifiée chez le Membre et le prix de la prestation est prédéfini. Le temps de l'échange vidéo est illimité ; l'objectif est la résolution du problème identifié.
- **Le déplacement**: le prix de l'intervention est prédéfini par le Membre en fonction de la compétence proposée et du temps de la prestation. Les prestations n'ont pas de durées prédéfinies. La prestation sera terminée une fois que le problème aura été résolu par le membre apportant sa compétence.

Fiche de compétence : fiche sur laquelle le Membre va répertorier l'ensemble de ses informations concernant la Compétence qu'il peut fournir aux Utilisateurs. Cette fiche de compétence ne pourra être visible par les Membres qu'une fois validée par IGOTALENT SAS (dans les 72 heures ouvrées après le dépôt de la compétence). Si la fiche est refusée, le Membre devra faire en sorte de soumettre une nouvelle demande avec les ajustements demandés. Un Membre peut créer / soumettre autant de fiches de Compétence qu'il le souhaite. Dans le cadre des professions réglementées (cf. ci-dessous), le Membre devra joindre un diplôme ou une certification l'autorisant à pouvoir pratiquer sa Compétence.

Identifiants : désigne le prénom et le nom du Membre, ainsi que tout code confidentiel ou mot de passe choisis par le Membre, lui permettant de s'identifier afin d'accéder aux services de la Plateforme. Le mot de passe peut être changé à tout moment par le Membre.

Inscription : désigne la procédure d'inscription sur la Plateforme www.piktalent.fr que tout internaute doit effectuer pour se connecter afin de devenir Membre. Cette inscription peut également être effectuée par l'intermédiaire de son compte personnel Facebook, LinkedIn ou Google Plus. Cette inscription conduit à la création des identifiants et du Profil du Membre.

Membre : Toute personne inscrite sur la Plateforme PIKTALENT, et dont l'inscription a été validée par IGOTALENT SAS. Cette personne doit être une personne physique jouissant de sa pleine capacité juridique conformément à la loi française et âgée d'au moins 18 ans. Un Membre de la Plateforme PIKTALENT s'est inscrit sur la plateforme PIKTALENT peut demander les compétences d'un autre Membre ou proposer ses compétences. Un Membre peut faire appel au service d'un autre Membre ayant des compétences en le contactant via son Profil sur la Plateforme PIKTALENT, ou qui va poster une annonce sur la Plateforme décrivant le besoin ou le problème qu'il veut satisfaire ou résoudre. Tout membre peut créer et déposer des compétences et les proposer aux autres membres. Un Membre peut être un particulier comme un professionnel.

- **Membre non professionnel (ou particulier)** : Le Membre non professionnel ne possède pas de numéro SIRET ni de numéro de TVA intracommunautaire, c'est un particulier qui propose des Compétences en fonction des compétences qu'il possède (même si celles-ci sont similaires à son activité professionnelle)
- **Membre professionnel** : pour être considéré comme professionnel, le Membre doit avoir un numéro SIRET et/ou un numéro de TVA intracommunautaire et/ou un numéro d'inscription au

Registre du Commerce et des Sociétés. Les Compétences proposées sous le statut professionnel doivent être en rapport avec le domaine d'activité de l'entreprise.

Plateforme : Désigne le site www.piktalent.com et l'application mobile PIKTALENT dédiée aux smartphones.

Profil : le Profil est la fiche personnelle de chaque Membre, rassemblant les informations qu'il a déposé. Certaines informations sont obligatoires : prénom, nom et adresse mail valide. Ce Profil est visible par tous les internautes. Le Profil rassemble les informations basiques du Membre : photo, nom, prénom, âge, date d'inscription sur PIKTALENT, son activité sur la Plateforme PIKTALENT ainsi que tous les éléments que l'Utilisateur juge pertinent d'ajouter à son Profil (diplôme, certificat, articles de presse...), et parfois nécessaire dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme.

La configuration du Profil est la même pour tous les Membres Piktalent.

2) L'inscription :

Chaque personne souhaitant avoir recours aux services proposés par IGOTALENT SAS doit nécessairement s'inscrire sur la Plateforme.

En choisissant de s'inscrire sur la Plateforme PIKTALENT, l'Utilisateur déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet lors de la procédure d'Inscription en ligne.

Toute personne physique âgée d'au moins 18 ans et jouissant de sa pleine capacité juridique conformément à la loi française peut s'enregistrer sur la Plateforme PIKTALENT, pour son utilisation personnelle, en tant que Membre.

Avant toute utilisation de l'outil PIKTALENT par l'internaute, l'enregistrement préalable sur la Plateforme est obligatoire. L'internaute doit créer son profil en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur la Plateforme, ou via l'intermédiaire de son compte personnel Facebook, LinkedIn ou Google Plus.

Les champs obligatoires du formulaire d'inscription doivent être remplis par le Membre afin que son inscription soit validée. IGOTALENT SAS validera la création du profil seulement si toutes les informations fournies par le Membre sont véridique, complète et à jour.

En cas de communication d'information mensongère, incomplète, périmée ou erronée lors de l'inscription, la responsabilité du Membre est engagé autant vis-à-vis des autres Membres que de IGOTALENT SAS. Tout manquement ou falsification d'identité pourra entraîner une exclusion définitive de la Plateforme et des poursuites pénales.

Au terme de l'inscription, l'internaute reçoit un email de confirmation attestant de son inscription en tant que Membre de la Plateforme PIKTALENT.

3) Les identifiants de connexion

Lors de son Inscription, l'internaute indique ses identifiants (nom, prénom, adresse mail et mot de passe), lesquels lui permettront de se connecter à la Plateforme.

Le mot de passe d'un Membre est confidentiel et ne doit jamais être communiqué. Il est de la responsabilité du Membre de faire particulièrement attention pour empêcher tout tiers de prendre connaissance du mot de passe. Toutes actions réalisées sur la Plateforme relèvent de la responsabilité du titulaire du Profil., même dans le cas de l'utilisation du profil par un tiers, à l'insu du Membre. Ces actions incluent le paiement d'une Compétence.

En cas de perte/oubli de mot de passe, IGOTALENT SAS envoie un mail à l'Utilisateur avec un lien lui permettant de changer son mot de passe.

Le Membre a la possibilité de changer son mot de passe quand il le souhaite et autant de fois qu'il le souhaite. Il est obligatoire pour le Membre de changer son mot de passe immédiatement et en toute circonstance si il pense ou qu'il a des raisons de penser qu'un tiers a eu ou peut avoir connaissance de celui-ci. Tout accès à la Plateforme par le biais de l'ancien mot de passe sera suspendu par IGOTALENT SAS.

4) Le Profil :

Une fois l'inscription complétée et validée, le Membre a la liberté de construire et modifier son Profil sur la Plateforme.

Un Membre est libre d'afficher sur son Profil toutes les informations, liens et documents (photos et vidéos) qui lui semblent utiles, à l'exclusion de toute publicité. Il s'engage néanmoins à fournir des informations, des liens et des documents pertinents, véridiques, complets et actualisés. Les informations affichées doivent aussi être en lien direct avec ses Compétences et la déontologie de la Plateforme IGOTALENT. A cet égard, le Membre est tenu de s'assurer que les photos et images qu'il publie sur son Profil sont libres de droits et que n'y est attaché aucun droit de propriété intellectuelle.

En cas de communication d'information mensongère, incomplète, périmée ou erronée lors de l'inscription, la responsabilité du Membre est engagé autant vis-à-vis des autres Membres que de IGOTALENT SAS.

Les informations figurant sur le Profil doivent être constamment misent à jour, il revient au membre de les modifier pour qu'elles correspondent à sa situation actuelle.

Ainsi la responsabilité d'IGOTALENT SAS ne saurait à aucun moment être engagée en cas d'information erronée, incomplète, mensongère ou périmée figurant sur le Profil d'un Membre.

Lien de sites présents sur la Plateforme

Le Membre a la possibilité de faire figurer sur son profil des liens vers d'autre site internet. Piktalent n'effectue pas de vérification systématique des liens présents sur le Profil des Membres et n'est pas responsable du contenu des sites internet accessibles à partir des liens.

Le Membre doit donc veiller à fournir des contenus exempts de virus ou tout autre élément susceptible de nuire aux équipements des Membres de la plateforme Piktalent ou des équipements de IGOTALENT SAS.

Le Membre assume donc l'entière responsabilité en cas de dommage direct ou indirect résultant de l'utilisation d'un site tiers dont le lien figurait sur un Profil.

5) Achat d'une prestation

Afin d'accéder aux Compétences proposées sur la Plateforme IGOTALENT par les Membres, l'Utilisateur devra Créditer son compte par l'intermédiaire du système de paiement mis à sa disposition.

▪ **Paiement sécurisé**

IGOTALENT SAS utilise un système de paiement sécurisé tiers MangoPay dont les conditions générales sont disponibles sous [le lien suivant](#). Le traitement des paiements découlant de l'achat de Prestations pour l'utilisation de l'outil de visio-conférence et du déplacement proposé par la Plateforme sera régi par les conditions et la politique de confidentialité du système de paiement partenaire d'IGOTALENT SAS et par les conditions de l'émetteur de la carte de crédit du Membre. IGOTALENT SAS décline toute responsabilité en cas d'erreur due au système de paiement.

Les données personnelles communiquées par le Membre permettent de mener à bien la transaction. Elles seront enregistrées et utilisées par IGOTALENT SAS conformément à ses déclarations en matière de confidentialité et de cookies, sous réserve de l'accord du Membre matérialisé par un clic sur « J'autorise « MANGOPAY » à conserver mes données bancaires pour le compte d'IGOTALENT SAS afin de faciliter les prochaines commandes ». IGOTALENT SAS pourra demander au Membre, par email ou par téléphone, des informations complémentaires sur son identité (carte d'identité) et l'identité du porteur de la carte bancaire qui a servi au paiement, en fonction du montant de la commande et de l'adresse du porteur de la carte.

Le Membre dispose à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant collectées au moment du paiement, à charge pour lui d'en faire la demande par courrier (au siège social d'IGOTALENT) ou par courrier électronique à l'adresse contact@piktalent.com

▪ **Droit de rétractation**

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le Membre dispose d'un délai de quatorze jours à compter de l'achat de Crédits sur la Plateforme PIKTALENT pour se rétracter, et cela sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

Le droit de rétractation peut être exercé à l'aide du formulaire de rétractation ci-après annexé dûment rempli, ou de toute autre déclaration écrite, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter, qu'il conviendra d'adresser à IGOTALENT SAS.

Le remboursement des Crédits achetés sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par IGOTALENT SAS de la demande de rétractation.

En revanche, conformément à la législation en vigueur, le Membre qui a exercé son droit de rétractation alors que l'exécution de la prestation de services a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation, demeure tenu envers IGOTALENT SAS du paiement du montant de Crédits correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter. Seul l'éventuel surplus de Crédits non consommés sera remboursé dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par IGOTALENT SAS de la demande de rétractation.

6) La mise en relation

La Plateforme propose deux techniques de mise en relation.

- a. Le Membre cherche un autre Membre disposant des compétences pour satisfaire son besoin ou résoudre son problème et il peut le contacter directement.
- b. Le Membre dépose une demande exprimant son besoin et les compétences qu'il recherche. Si un Membre a les compétences pour assurer la prestation, il a la possibilité de proposer sa compétence en tant que candidat, en déposant une offre.

L'échange par visio-conférence peut être effectué spontanément si les deux Membres sont connectés sur la Plateforme, ou sur rendez-vous, que ce soit. La réalisation de la mission par déplacement se fera dans le cadre (timing et objectif) défini par les deux membres.

Une fois que le Membre a identifié et sélectionné le Membre compétent avec lequel il souhaite se connecter, il peut entrer en contact avec lui par le système de messagerie de PIKTALENT afin d'expliquer son sujet / problématique. Ces échanges sont gratuits.

Les échanges par messagerie avant la réalisation de la prestation ont pour objectif de déterminer très précisément le besoin du Membre, sa compréhension parfaite par l' et de vérifier sa capacité à y répondre. De ce fait, le Membre disposant de la Compétence s'engage à présenter aussi clairement que possible et en toute transparence la nature et l'objet de sa Compétence. Lorsque le problème ou le besoin est bien identifié et que le Membre avec les compétences a accepté d'y répondre, que les parties sont d'accord sur les délais et le prix de la prestation, le contrat est alors formé. L'Utilisateur est ainsi amené à valider le prix de la prestation qui est affiché (et qui comprennent le prix de la prestation et les frais de mise en relation [voir détails des frais]). L'échange vidéo se lance une total de Crédits correspondant à la prestation a été accepté par l'Utilisateur, et que la transaction a été validée.

Lors du lancement de l'échange vidéo ou du déplacement, les parties se rendent compte qu'il ne pourra pas y avoir de résolution du sujet, ils mettront un terme à l'échange et aucun ne sera débité d'aucune somme (frais de service ou commissions). Le Membre ayant la compétence indiquera à la fin de l'échange qu'il souhaite terminer la prestation mais qu'il ne fait payer le membre.

Une fois l'échange vidéo lancé son arrêt est à la discrétion du Membre ayant la compétence de mettre un terme à la visio-conférence. La Prestation peut se dérouler en plusieurs sessions, un report de connexion et de vidéo de sera possible.

Il est interdit d'utiliser ou de détourner les échanges pour d'autres activités que celles qui sont définies dans les catégories / sous et sous-sous catégories présentées sur la Plateforme. Tout contrevenant à ces pratiques encourra des poursuites pénales, ainsi que la perte de l'ensemble du montant du portemonnaie virtuel (dépensé ou acquis lors d'une Prestation).

Dans le cas où le Membre décide d'offrir sa Prestation, le Membre recevra cette somme en avoir sur son portefeuille virtuel ; qu'il pourra dépenser comme il le souhaite sur la Plateforme.

Service complémentaire

Le Membre ayant des compétences pourra proposer au Membre demandeur des services complémentaires sous la forme d'envois de documents. Le Membre recevra un devis de la part du Membre avec la Compétence lui mentionnant la mission, le nombre de jours ainsi que le montant en euro liés à cette tâche. En cas d'acceptation de la part du Membre, le Membre avec la Compétence devra répondre à l'ensemble des engagements mentionnés. Le Membre avec la Compétence sera

Crédité en une seule fois et seulement quand le Membre aura accusé réception du travail finalisé et validé le livrable.

Accord commercial contractuel

Les Membres reconnaissent et acceptent qu'un accord commercial les lie lors de l'achat d'une Prestation et accordent la gestion de ce contrat à IGOTALENT SAS. Cet accord commercial est constitué lors de l'échange par messagerie, préalable à l'échange vidéo. Cet accord commercial constitue un contrat qui lie les deux parties.

IGOTALENT SAS a seulement pour rôle de fournir un outil technique permettant la mise en relation des deux parties. De ce fait, une fois la **mise en relation entre les Membres** effectuée, IGOTALENT n'endosse aucune responsabilité quant à la teneur des pourparlers préalables, la qualité de la **Prestation** fournie et le bon déroulement de l'échange. La transaction n'engage que les participants de l'échange, ainsi IGOTALENT SAS ne peut garantir leur bonne foi et leur bonne volonté.

En cas de litige

Piktalent met en place ses services afin d'établir une relation de confiance entre les individus mais la Plateforme ne se porte en aucun cas garant de la bonne réalisation de la mission.

A la fin de l'échange vidéo ou du déplacement et pendant une durée de 7 jours (7*24h), le Membre a la possibilité d'adresser un mail au service client contact@piktalent.com pour informer le service qu'il n'est pas satisfait de la Prestation fournie par l'autre Membre. Il doit fournir les raisons de son mécontentement. Cette démarche devra être effectuée en toute bonne foi.

Le Membre ayant effectué la prestation sera immédiatement informé de la situation par email et sera invité à justifier contradictoirement de la parfaite exécution de la prestation.

7) Accès à la Plateforme Piktalent

L'accès à la Plateforme via le site Internet www.piktalent.fr ou à l'Application est libre et gratuit à tout Membre disposant d'un accès à internet. Tous les coûts afférents à l'accès, que ce soit les frais matériels, logiciels ou d'accès à internet sont exclusivement à la charge du Membre. Il est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à internet. La Plateforme PIKTALENT est accessible 24h/24 et 7 jours/7. Toutefois, IGOTALENT SAS se réserve le droit, sans préavis, ni indemnité, de fermer temporairement ou définitivement le Site, l'Application ou l'accès à un ou plusieurs services à distance notamment pour effectuer une mise à jour, des opérations de maintenance, des modifications ou changements sur les méthodes opérationnelles, les serveurs, sans que cette liste ne soit limitative. IGOTALENT SAS se réserve également le droit de compléter, de modifier ou de supprimer, à tout moment le contenu de la plateforme et/ou un ou plusieurs services qui y sont disponibles en fonction notamment de l'évolution de la technologie.

En ce qui concerne l'Application, IGOTALENT SAS décline toute responsabilité si le téléphone mobile de l'Utilisateur n'est pas compatible ou s'il télécharge une version de l'application inadéquate. IGOTALENT SAS se réserve le droit de mettre un terme aux services et à l'utilisation de l'application si l'Utilisateur en fait usage avec un GSM incompatible ou interdit.

8) Droit des images

Les Membres reconnaissent et acceptent que les visio-conférences se déroulant via la Plateforme ne sont jamais enregistrées et /ou conservées sur les serveurs d'IGOTALENT SAS. Toutes les prestations sont concernées.

9) Propriété Intellectuelle

Le contenu du Site internet www.piktalent.fr et de l'Application dédiée est la propriété exclusive d'IGOTALENT SAS et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

IGOTALENT SAS détient seule tous les droits, titres et intérêts, y compris tous les droits de propriété intellectuelle liés, dans et sur la Plateforme et notamment des Logiciels mis à disposition des Membres, sur la Plateforme, textes, images, dessins, graphismes, ainsi que les suggestions, idées, demandes d'amélioration, commentaires, recommandations et autres informations que les Membres ou toute autre partie communiqueraient au sujet de la Plateforme.

Ces conditions d'utilisation ne constituent pas une vente et ne confèrent aucun droit de propriété direct ou indirect sur la Plateforme ou l'Application, et aucun droit de propriété intellectuelle détenu par IGOTALENT SAS. Le nom, le logo et les dénominations PIKTALENT associés à la Plateforme et à l'Application sont des marques de commerce d'IGOTALENT SAS sur lesquelles aucun droit ou aucune licence d'utilisation n'est accordé.

Le Membre s'interdit d'utiliser, copier, adapter, modifier, créer des œuvres dérivées, distribuer, concéder sous licence, vendre, céder, afficher ou présenter en public, reproduire, transmettre, transférer sous forme de flux, diffuser ou exploiter de toute autre manière, totalement ou partiellement, à titre gratuit ou onéreux, un contenu de la Plateforme ou de l'Application.

10) Protection de la vie privée et des données à caractère personnel des Membres

Les données privées/personnelles des Membres communiquées lors de l'inscription et la constitution du Profil sont strictement confidentielles et ne sont utilisées que dans l'optique d'identification du Membre. Ces données peuvent cependant être utilisées dans le cadre de la réalisation d'études statistiques.

Ce traitement a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro 1825432.

Les données du Membre ne font l'objet d'aucune communication à des tiers, sauf si le Membre a accepté de recevoir des offres émanant des partenaires d'IGOTALENT SAS.

Le Membre dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site www.piktalent.fr et l'Application.

11) Cookies

Le Membre reconnaît être avisé qu'IGOTALENT SAS peut être amené à mettre en place des cookies permettant d'identifier ce dernier pendant la durée de sa connexion à la Plateforme PIKTALENT. Ces cookies résidant en mémoire, restent actifs tant que l'Utilisateur n'a pas quitté la session. L'Utilisateur peut s'opposer à l'utilisation de ces cookies sans limiter ses possibilités d'accès au site en configurant son navigateur de manière adéquate.

12) Mauvaise utilisation du service (Abus, avertissement et bannissement)

En se connectant à la Plateforme PIKTALENT le Membre accepte :

- De ne pas fournir délibérément et/ou de manière répétée des informations/documents périmés, erronés, inexacts ou falsifiés ou contrefaits ;
- de télécharger et utiliser l'Application pour un usage exclusivement personnel et de ne pas la céder à un tiers;
- de ne pas autoriser des tiers à utiliser son Profil ;
- de ne pas céder ou transférer son Profil et ses Crédits à toute autre personne physique ou morale ;
- de ne pas utiliser la Plateforme ou l'Application à des fins illégales, notamment pour envoyer ou sauvegarder des contenus illégaux ou à des fins frauduleuses ;
- de ne pas utiliser la Plateforme ou l'Application afin de nuire, d'embarrasser ou de déranger des tiers ;
- de ne pas compromettre le bon fonctionnement du réseau ;
- de ne pas perturber la Plateforme ou l'Application d'une quelconque façon ;
- de ne pas utiliser le service ou l'application avec un GSM incompatible ou interdit ;
- de respecter toute la législation applicable de son pays d'origine, du pays, de l'état et/ ou de la ville où il se trouve quand il utilise l'Application ou la Plateforme.
- Il est strictement interdit au membre professionnel ou à sa société, comme le Membre non professionnel de promouvoir toute autre plateforme concurrente lors de l'échange vidéo.

En cas d'abus, IGOTALENT SAS se réserve le droit de donner des avertissements aux Membres de la Plateforme PIKTALENT en cas de non-**respect** des présentes CGU.

Si un Membre reçoit deux avertissements, il sera automatiquement exclu du site et ne pourra plus s'y inscrire (même sous une adresse mail différente ou un identifiant différent).

Si un Membre reçoit deux notes inférieurs à 3 étoiles suite à ses prestations, il sera automatiquement exclu du site et ne pourra plus s’y inscrire (même sous une adresse mail différente ou un identifiant différent).

13) Commissions PIKTALENT

Dans le cadre de la mise en relation par visio-conférence, IGOTALENT SAS prélève des frais de service. Ces frais de service prennent la forme de commissions facturées au Membre à l’issue d’un échange.

Commission de frais de fonctionnement

IGOTALENT SAS facture aux membres des frais de fonctionnement de 5 à 18% du prix de la prestation fixé par le Membre. Cela couvre les frais de fonctionnement du site ainsi qu’une partie de la TVA. Ces frais sont déduits de la somme que touche le Membre après une prestation tarifée. Si le Membre décide d’offrir ses prestations, aucun frais ne lui sera débité par IGOTALENT SAS.

Versement à des associations : 1% des frais de services est directement et automatiquement reversée à des associations en lien avec l’IAE (insertion par l’activité économique).

Les taux de commission sont applicables dans les conditions suivantes :

Montant prestations	% Commissions	Montant prestations	% Commissions
5	20,0%	105	14,0%
10	17,0%	110	14,0%
15	17,0%	115	14,0%
20	17,0%	120	14,0%
25	17,0%	125	14,0%
30	17,0%	130	14,0%
35	17,0%	135	14,0%
40	17,0%	140	14,0%
45	17,0%	145	14,0%
50	16,0%	150	13,0%
55	16,0%	155	13,0%
60	16,0%	160	13,0%
65	16,0%	165	13,0%
70	15,0%	170	13,0%
75	15,0%	175	13,0%
80	15,0%	180	12,0%
85	15,0%	185	12,0%
90	15,0%	190	12,0%
95	15,0%	195	12,0%
100	14,0%	200	12,0%

Commission de mise en relation

Lorsque un Utilisateur achète un service/une prestation à un Membre sur la Plateforme PIKTALENT, IGOTALENT SAS prélève des frais de mise en relation allant de 7.5% à 18% du prix fixé par le Membre. Cela couvre les frais de mise en relation par visio-conférence ou déplacement ainsi qu'une partie de la TVA. Ces frais s'ajoutent au prix de la prestation au moment de confirmer sa commande.

Versement à des associations : 1% de la commission est directement et automatiquement reversée à des associations en lien avec l'IAE (insertion par l'activité économique).

Les taux de commission sont applicables dans les conditions suivantes :

Montant prestations	% Commissions	Montant prestations	% Commissions
5	18,0%	105	6,7%
10	15,0%	110	7,3%
15	13,0%	115	7,8%
20	12,5%	120	7,5%
25	11,5%	125	7,2%
30	10,0%	130	7,7%
35	8,7%	135	7,4%
40	8,7%	140	7,9%
45	7,8%	145	7,6%
50	8,0%	150	8,0%
55	7,3%	155	8,4%
60	7,5%	160	8,2%
65	7,7%	165	7,9%
70	7,1%	170	8,3%
75	6,7%	175	8,0%
80	6,9%	180	7,8%
85	7,0%	185	8,1%
90	6,7%	190	7,9%
95	7,4%	195	7,7%
100	7,0%	200	7,5%

14) Droit applicable et langue

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

15) Litiges

Tous les litiges auxquels les opérations liées à l'utilisation de la Plateforme IGOTALENT, réalisées en application des présentes Conditions Générales d'Utilisation pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre IGOTALENT SAS et le Membre seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Membre est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 534-7) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, et dont les références figurent sur le site Internet www.piktalent.fr ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

IV) Conditions particulières applicables aux Membres avec des Compétences

Tout Membre a la possibilité de proposer ses compétences.

Chaque Membre est libre de proposer autant de Compétences qu'il le souhaite, concernant autant de catégories, sous-catégories ou sous-sous-catégories disponibles. Le Membre décide librement des compétences et des Compétences qu'il veut proposer sur la Plateforme PIKTALENT et fixe lui-même le prix de son en euros.

Cependant, IGOTALENT opère une distinction entre les Compétences proposées par des Membres professionnels et des non professionnels.

1) Membres non professionnels

Pour un Membre non professionnel le prix des Compétences est plafonné à 100 euros (€)

Afin de proposer une tarification attractive et rentable, IGOTALENT met à disposition de ses Membres un baromètre de tarification.

Si le Membre non professionnel souhaite proposer des Compétences à une tarification plus élevée, deux options sont possibles :

- Accéder à un pallier de récompense (ou « reward ») (bronze, or, argent) suite à de bons commentaires et une bonne notation de la part des Utilisateurs. C'est en valorisant sur la Plateforme ses Compétences non professionnelles que le Membre débloquera la capacité d'augmenter le prix de celles-ci.
- Créer un statut professionnel et agir pour le compte de sa propre entreprise.

2) Membres professionnels

Pour proposer des Compétences professionnelles, le Membre se doit de renseigner dans son Profil les informations de sa société (numéro SIRET, TVA intracommunautaire, KBIS ou autre). Ces informations sont vérifiées par IGOTALENT SAS avant d'être affichées publiquement sur le Profil du Membre (validation sous 72h).

Outre la garantie de la conformité des informations communiquées par les Membres professionnels relatives à l'entreprise (numéro SIRET, TVA intracommunautaire, KBIS ou autre), IGOTALENT SAS ne peut garantir les informations liées à la qualification du Membre, la licéité de son activité, et l'adéquation de la prestation réalisée avec la description de la compétence figurant sur le profil.

Le tarif d'une Compétence proposé par un Membre professionnel est limité à 300 euros que ce soit pour de l'aide au.

3) Professions réglementées

Dans le cadre des professions dites réglementées, les Compétences pourront être exclusivement proposées par des professionnels ayant fournis au préalable les diplômes nécessaires, et ce dès la création de leur Fiche de Compétence. Cette nomenclature pourra évoluer avec la législation ou les règles professionnelles issues de ces différentes activités.

Liste des professions réglementées répertoriées sur l'APCE et des diplômes ou certificats nécessaires pour leur exercice :

- Agent artistique : Numéro d'inscription sur le registre national des agents artistiques
- Architecte : Numéro d'inscription à l'ordre des architectes
- Avocat : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)
- Commissaire aux comptes : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Commissaire Aux Comptes (CAF CAC)
- Conseiller en investissements financiers : Numéro d'inscription au registre ORIAS
- Courtier en assurance-réassurance : Numéro d'inscription au registre ORIAS
- Diététicien : BTS diététique en 2 ans après le bac S ou STL ou DUT génie biologique, spécialisation diététique.
- Expert-comptable : DEC (diplôme d'expertise comptable)
- Formateur indépendant : Numéro d'agrément auprès de la DRTFEP
- Notaire : diplôme supérieur de notariat ou diplôme d'aptitude aux fonctions de notaire
- Psychologue : numéro d'enregistrement au répertoire ADELI, c'est le numéro donné par la DDASS
- Psychothérapeute : inscription au registre national des psychothérapeutes
- Vétérinaire : Diplôme d'Etat de Docteur Vétérinaire (DEV)

Tout contrevenant ou Membre responsable de falsification de diplômes (ou certificat) se verra immédiatement exclu du site et pourra faire l'objet de poursuites pénales.

V) Information à l'attention des Utilisateurs de PIKTALENT

1) TVA

Les Membres de PIKTALENT sont généralement exonérés de la TVA car nous considérons que leur activité sur le site demeure néanmoins occasionnelle et n'est pas considérée comme source principale de revenu. Cependant, un Membre qui fait usage de PIKTALENT dans un but de générer des revenus de manière permanente peut être assujéti à la TVA si ce dernier est considéré en tant que Membre exerçant une activité économique, qu'importe votre imposition ou statut juridique. Dans ce cas, les revenus tirés doivent être déclarés dans la catégorie BIC sur l'avis d'imposition, tel que le stipule la législation fiscale en vigueur.

2) Impôt sur le revenu

IGOTALENT SAS rappelle que les Membres délivrant des prestations sur la Plateforme PIKTALENT sont soumis à certaines obligations spécifiques, telles que l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (« RCS »), la tenue d'une comptabilité conformément aux règles applicables, le paiement de la TVA et des autres taxes et impôts applicables.

3) Limitation pour les membres non professionnels

Les Membres non professionnels, souhaitant effectuer un et proposant des Compétences auront un versement global au cours d'une année (soit 365 jours) de 3 000 (trois mille) euros. Le reste de des sommes gagnées par l'intermédiaire de prestation sera conservé sur la plateforme et pourra être utilisé pour toutes opérations de promotions avec nos partenaires.

Le Membre pourra récupérer l'ensemble des sommes qu'il a gagné s'il devient professionnel (par l'intermédiaire d'un statut adapté : autoentrepreneur, EURL, SARL, SAS, SASU).

Il n'y a pas de limitation de versement ou de gain pour les membres professionnels.